

Règlement du Jeu-concours «Gagnez un mois de couches PAMPERS »

article 1

La société SAS BBCHOO, 9 rue André Darbon 33300 BORDEAUX, organise du 21 janvier 2014 au 15 février 2014 inclus un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat, appelé «Gagnez un mois de couches » diffusé sur le site bbchoo.com.

article 2

La participation à ce jeu-concours est exclusivement réservée aux personnes physiques majeures résidant sur le territoire de la France métropolitaine (Corse et Monaco compris) disposant d'un accès à Internet et d'une adresse électronique (E-mail). Sont exclus du jeu-concours le personnel de la société organisatrice et les personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte du jeu-concours de même que leur famille, ascendants et descendants en ligne directe. Seules les participations par voie d'Internet seront validées.

article 3

Ce jeu-concours est gratuit et sans obligation d'achat. Il est accessible exclusivement sur réseau internet. Le jeu sera accessible depuis le site www.bbchoo.com.

Le jeu-concours débute le 21 janvier 2014 à 00H00 et prend fin le 15 février 2014 à minuit inclus, date et heure de connexion de France Métropolitaine faisant foi.

article 4

Une fois connecté sur la page web dudit jeu-concours, le participant s'enregistre en remplissant le formulaire d'inscription proposé sur le site puis valide son formulaire à l'adresse Internet du site, ensuite, il lui suffit de répondre correctement à la question suivante : Quel est l'avantage de BBchoo par rapport aux sites de petites annonces ? Une fois sa participation validée, l'internaute augmente ses chances au tirage au sort en partageant le jeu avec ses amis. Il doit participer obligatoirement avant le 15 février 2014 à minuit inclus- date et heure de connexion de France Métropolitaine faisant foi.

Il est rappelé que le participant doit obligatoirement saisir tous les champs du formulaire d'inscription .Tout formulaire incomplet ou contenant des indications d'identité ou adresse fausses, erronées, inexactes entraînera la nullité de la participation. Une seule participation par personne et par foyer est prise en compte (même nom, prénom, même adresse postale).

article 5

Lot à remporter :

Le gagnant remporte l'équivalent d'un mois de couches de la marques Pampers soit :

8 packs de couches comportant chacune 33 couches de Taille 2 (3 à 6 kilos) soit au total 264 couches
2 packs de couches comportant 84 couches chacune de Taille 3 (4 à 9 kilos) soit au total 168 couches
2 packs de couches comportant 64 couches chacune de Taille 5 (11 à 25 kilos) soit au total 128 couches

Le gagnant est déterminé par tirage au sort à la fin du jeu-concours parmi les participants ayant dûment enregistré leur coordonnées entre le 21 janvier 2014 à 00h00 et le 15 février 2014 minuit inclus et ayant dûment enregistré leurs coordonnées.

Les gagnants ne pourront solliciter l'échange de leur lot contre un autre lot, ni contre un prix, ni contre des espèces, ni contre d'autres biens et services.

Chaque gagnant accepte que ses nom et prénom ainsi que son code postal soient communiqués sur le site magicmaman.com sur une page présentant la liste du gagnant du jeu-concours.

article 6

La société organisatrice ne saurait encourir aucune responsabilité du fait de l'organisation de ce jeu-concours et notamment si en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté (par exemple, si le jeu ne pouvait se dérouler convenablement du fait d'un virus, d'un bug, d'une intervention d'un tiers non autorisé,

d'une fraude, de problèmes techniques et/ou postaux), elle était amenée à annuler le présent jeu-concours, à l'écourter, le proroger, le reporter.

article 7

Toute tentative par un participant ou par toute personne, d'endommager volontairement un site web constitue une atteinte à la réglementation civile et pénale et la société organisatrice se réserve le droit de poursuivre tous agissements de cette nature.

article 8

Toute participation à ce jeu-concours implique l'acceptation pure et simple et sans réserve du présent règlement, la renonciation à tout recours concernant les conditions d'organisation et le déroulement du jeu-concours, ses résultats et l'attribution des prix. Le présent règlement est déposé auprès de Maître, Fabien BROUSSAS, huissier de justice au 243 avenue Francis Blanchard 01170 GEX. Le règlement est consultable dans son intégralité sur le site www.bbchoo.com. Une copie peut être obtenue à titre gratuit, par courrier uniquement, à l'adresse suivante: SAS BBCHOO, jeu-concours «Gagnez un mois de couches» 9 rue André Darbon 33300 BORDEAUX cedex. Le remboursement des frais engagés pour la demande écrite du règlement de jeu-concours s'effectuera par timbre, sur la base du tarif lent en vigueur sur demande conjointe. Un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse) sera effectué.

article 9

Le remboursement des frais de connexion nécessaires à la participation à ce jeu-concours peut être obtenu sur demande écrite, en précisant la date de connexion, sur la base d'un forfait de 2 minutes de connexion, appel local en heures pleines.

Le timbre de demande de remboursement sera également remboursé sur simple demande écrite conjointe au tarif lent en vigueur. Une seule demande de remboursement par foyer sera effectué (même nom, même adresse).

Cette demande de remboursement doit être faite à l'adresse suivante : SAS BBCHOO, jeu-concours «Gagnez un mois de couches» 9 rue André Darbon 33300 BORDEAUX cedex et doit être accompagné d'un RIB ou d'un RIP.

article 10

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu-concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite « informatique et liberté ». Les participants sont informés que les données nominatives les concernant enregistrées dans le cadre du jeu-concours sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Tous les participants au jeu-concours disposent en application de l'article 27 de cette loi d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données les concernant. Par les présentes, les participants acceptent de s'inscrire à la newsletter de BBCHOO et sont informés que ces données nominatives les concernant pourront faire l'objet d'une transmission éventuelle aux partenaires commerciaux de la société organisatrice avec l'accord express préalable et par écrit de SAS BBCHOO. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à SAS BBCHOO, jeu-concours «Gagnez un mois de couches» 9 rue André Darbon 33300 BORDEAUX cedex.